



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Bureau du vice-rectorat adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche

Le 15 novembre 2024

PAR COURRIEL

Monsieur Gilles C. Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

Objet : Création de l'Institut de recherche en santé

Monsieur le Vice-recteur,

À sa réunion du 15 novembre 2024, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche a adopté la résolution suivante :

« **R-05-CFESR-241115** : Que le Conseil de la FESR recommande la création de l'Institut de recherche en santé (IRS). »

Vous trouverez ci-joint la documentation liée à la création de cet institut. En réalité, cet institut naît d'une transformation de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer vers un institut œuvrant dans un plus grand nombre de domaines de la santé.

Il est clair qu'un tel institut serait très bénéfique pour la recherche au sein de notre institution et s'insère à la fois dans notre stratégie institutionnelle et notre axe prioritaire de la santé. La FESR voit donc sa création très positivement. Cet institut va conduire à un rapprochement entre nos chercheuses et chercheurs, et les cliniciennes et cliniciens du réseau Vitalité.

Je vous demande donc d'assurer le suivi de cette recommandation.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le vice-recteur adjoint à la recherche
et doyen,

Francis LeBlanc

p. j.

c. c. Lynne Castonguay, secrétaire générale

Institut de recherche en santé (IRS)

Proposition du comité central

Version évolutive au 17 octobre 2024

Sommaire

1. Résumé exécutif	3
2. Introduction	3
2.1. Contexte.....	3
2.2. Vision et mission	5
3. Principes directeurs et objectifs stratégiques	5
3.1. Principes directeurs	5
3.2. Objectifs principaux	6
3.3. Orientations stratégiques.....	6
4. Structure de gouvernance	7
4.1. Rôles et description de la gouvernance stratégique	9
4.2. Rôles et description de la gouvernance opérationnelle	10
4.3. Rôles et description des membres	12
4.4. Compétences des membres du CA	14
5. Axes de recherche	15
6. Infrastructure, soutien et les services	17
6.1. Établissements physiques constituant l'IRS.....	17
6.2. Services administratifs	17
6.3. Laboratoires	18
6.4. Plateaux techniques.....	18
6.5 Ressources humaines	18
7. Plan financier	19
7.1 Budget de mise en place	19
8. Plan de Mise en Œuvre	22

8.1. Principales étapes..... 22

- Étapes en cours23
- Étapes à venir.....23

9. Suivi et Évaluation23

9.1 Exemples d’indicateurs de réussite 24

9.2 Processus d’évaluation (à compléter) 24

10. Conclusion24

Annexes.....25

Institut de recherche en santé (IRS)

1. Résumé exécutif

L'Institut de recherche en santé (IRS) est une nouvelle entité multidisciplinaire et intersectorielle qui rassemble l'ensemble des chercheurs et chercheurs et des cliniciens-chercheurs et cliniciens-chercheurs dans les différents domaines de la santé. Son but est de mieux répondre aux besoins et défis du système de santé du Nouveau-Brunswick et d'améliorer la santé et le bien-être, en particulier, des communautés francophones en contexte minoritaire (CFCM) du Nouveau-Brunswick.

L'IRS favorise la mise en commun des ressources et des expertises pour stimuler la recherche et le développement d'innovations en santé. Grâce à ses pôles de recherche spécifiques et à des approches transversales, il devient un point névralgique pour la création et l'évaluation de solutions visant à résoudre les enjeux en matière de santé. L'IRS contribue ainsi, au développement des connaissances et à la formation de la relève par ses recherches et par l'amélioration de l'accès, la qualité et l'efficacité du système et des soins de santé au Nouveau-Brunswick et ailleurs, par la mise en place de meilleures pratiques et, en utilisant des stratégies innovantes de transfert et d'application des connaissances.

L'IRS est une organisation sans but lucratif qui résulte d'une transformation de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer (IARC) qui réunit deux organisations distinctes l'Université de Moncton (UM) et le Réseau de Santé Vitalité (RSV) dans son ensemble et en particulier via le Centre hospitalier universitaire (CHU) Dr-Georges-L. Dumont et des centres (Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB), Centre atlantique de recherche sur le cancer (CARC).

2. Introduction

2.1. Contexte

Pour mieux répondre aux besoins et défis du système de santé et améliorer le bien-être et la santé des brunswickoises et brunswickois, en particulier des CFCM, il est proposé de créer un nouvel institut de recherche multidisciplinaire et intersectorielle pour regrouper et mieux soutenir les programmes de recherche de l'ensemble des chercheurs et chercheurs et cliniciens-chercheurs et cliniciens-chercheurs dans différents domaines de la santé au sein l'UM et du RSV incluant le CFMNB, le CRC et le CMPNB. À cette fin, nous proposons la création de l'Institut de recherche en santé (IRS), avec une vision et mission pour favoriser une meilleure intégration et application de la recherche

au sein du système de santé avec une plus grande participation des utilisateurs de connaissances (ex., patients, aidants, administrateurs, gestionnaires, médecins, professionnels de la santé, etc.) au sein des projets de recherche particulièrement en lien avec l’approche de recherche axée sur le patient des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Avec la création de l’IRS, le statut des entités de recherche i.e., instituts, centres, laboratoires et groupes de recherche en santé au sein des deux organisations (UM et RSV) devra être révisé selon le nouvel organigramme et les critères proposés. À titre d’exemple, l’administration et les opérations de l’IARC seront intégrées au niveau de l’IRS et la masse critique des activités scientifiques de l’IARC transigera vers un statut de Centre de recherche sur le cancer (CRC). D’ailleurs, d’autres centres de recherche pourront voir le jour au sein de l’IRS selon des critères à définir. Dans le cas de l’IARC, ceci signifie que sa structure organisationnelle et son mandat évolueront pour les utiliser comme véhicule principal de l’Institut de recherche en santé. Effectivement, le nom légal de l’IARC changera à celui de l’Institut de recherche en santé (IRS) pour le permettre, le nom légal et le nom commercial du nouvel institut seront différents. Donc, pour la simplification du rapport, le nom Institut de recherche en santé (IRS) sera utilisé.

Les membres fondateurs de l’IRS sont un regroupement informel de représentantes et de représentants d’institutions impliquées dans la formation et la recherche en santé (RSV, Université de Moncton, CFMNB, IARC). Ils ont décidé de créer un comité central pour définir et mettre en œuvre le processus de création de l’institut. Ce comité est chargé d’élaborer un plan pour guider les étapes de création et de développement de l’institut, de coordonner les différents groupes de travail et les parties prenantes, ainsi que de mettre en place des mécanismes de suivi et de consultation pour mesurer les progrès et ajuster les stratégies lorsque nécessaire. Il a également pour rôle de faciliter la communication interne et externe afin de maintenir toutes les parties prenantes informées et engagées. Il doit également établir la structure de gouvernance et de fonctionnement initial de l’IRS, ainsi que l’identification des pôles et axes transversaux de recherche.

Tableau 1. Membres du comité central		
Prénom, Nom	Fonction	Affiliation
Gilles Beaulieu	A fait carrière principalement dans le domaine de la santé dans la région de Moncton jusqu’à sa retraite en 2013 Actif dans plusieurs domaines dont l’éducation, la jeunesse et la coopération internationale. La Fondation de l’Hôpital CHU Dumont lui décerna le titre de Bâtisseur pour sa vision et son engagement dans les services de santé, en particulier à titre de Fondateur de la campagne de l’Arbre de l’espoir	RSV
Mathieu Bélanger	Professeur titulaire, département de médecine de famille et d’urgence	U. Sherbrooke /CFMNB
Natalie Carrier	Doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires	UM

Erika Dugas	Directrice régionale de la recherche et de l'évaluation en santé	RSV
Hinde Kheroua	Coordonnatrice des projets en planification stratégique- agent de projet	UM
Francis LeBlanc	Vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la FESR	UM
Sophie Leduc	Agent de projet	Institut du Savoir Montfort
Dr. Denis Prud'homme	Recteur et vice-Chancelier	UM
Remi Richard	Directeur des opérations	IARC
Brigitte Sonier-Ferguson	Vice-présidente principale-performance, mission universitaire	RSV

2.2. Vision et mission

- **Vision** : Être un pont focal de création et d'intégration de solutions pour adresser les enjeux en santé.
- **Mission** : Agir ensemble pour une recherche en santé à fort impact aux bénéfices de nos communautés.

3. Principes directeurs et objectifs stratégiques

3.1. Principes directeurs

- Protéger les intérêts de l'UM, du RSV et de l'IARC (entité légale) en s'assurant de leur représentation au CA de l'IRS ;
- Établir des responsabilités et des fonctions claires dans le cadre du modèle de gouvernance de l'IRS et définir le pouvoir décisionnel des différentes instances et de la direction ;
- S'assurer de l'imputabilité de l'IRS et des parties prenantes ;
- Renforcer la capacité de recherche, de transfert et d'application des connaissances en santé
- Favoriser un gain de capacité, en optimisant les ressources des organisations et entités, au niveau de la gestion financière, des plateformes techniques, des contrats, et des services légaux ;
- Créer un environnement favorable au développement et à la réalisation de programmes de recherche novateurs, à la formation de futurs chercheurs et chercheurs et cliniciens-chercheurs et cliniciens-chercheurs et de personnel hautement qualifié ;
- Faciliter la collaboration entre les chercheurs et chercheurs et les cliniciens-chercheurs et cliniciens-chercheurs en santé incluant les personnes étudiantes, résidentes et post doctorantes ;
- Assurer l'agilité de la structure de gouvernance afin de permettre la croissance de l'IRS et s'assurer de pouvoir tirer parti d'opportunités de financement futures en recherche en santé ;

- Bâtir et doter l'IRS d'une image de marque à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

3.2. Objectifs principaux :

L'institut de recherche en santé vise à :

- Décloisonner les organisations et entités locales de recherche et de formation en exploitant l'ensemble de l'expertise en place pour réaliser une vision commune afin d'optimiser et d'accroître notre performance collective en recherche en santé ;
- Favoriser la réalisation de recherches disciplinaires, interdisciplinaires, multidisciplinaires et intersectorielles, ayant le potentiel d'avoir des impacts significatifs sur l'avancement et l'application des connaissances pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs des connaissances ;
- Réduire le temps entre la découverte et l'application des connaissances en engageant les utilisateurs de connaissances au temps opportun dans la détermination des priorités de recherche et des stratégies de transfert et d'application des connaissances ;
- Appuyer et faire rayonner les chercheurs et chercheurs et les cliniciennes-chercheuses et cliniciens-chercheurs dans le développement de solutions pérennes pour les défis en matière de santé de notre population et de notre système de santé.
- Collaborer étroitement avec les parties prenantes de la communauté, afin de contribuer à l'avancement des connaissances en santé en menant des recherches et des études cliniques pertinentes pour répondre aux besoins de la population.

3.3. Orientations stratégiques :

L'IRS doit être perçue comme un catalyseur des orientations stratégiques en matière de recherche en santé au sein l'UM et du RSV incluant le CFMNB, le CRC et le CMPNB.

Elle doit également mettre en avant la recherche comme une des priorités dans les milieux cliniques, contribuant ainsi à développer des organisations apprenantes dans le système de santé.

4. Structure de gouvernance

La structure de gouvernance assure la transparence, la responsabilité et la performance de l'IRS. La gouvernance stratégique met en place une organisation efficace pour assurer l'alignement des activités et des opérations avec les objectifs stratégiques de l'IRS.

La gouvernance stratégique de L'IRS se compose d'un conseil d'administration et de ses comités, d'une direction générale et scientifique, et d'un comité consultatif scientifique externe.

Un comité de sélection sera constitué pour choisir le Président-directeur général et scientifique de l'IRS. Ce comité, présidé par le Président du conseil d'administration, comprendra deux membres du conseil d'administration, des représentants des deux organisations partenaires, et sera soutenu par le service des ressources humaines de l'Université de Moncton.

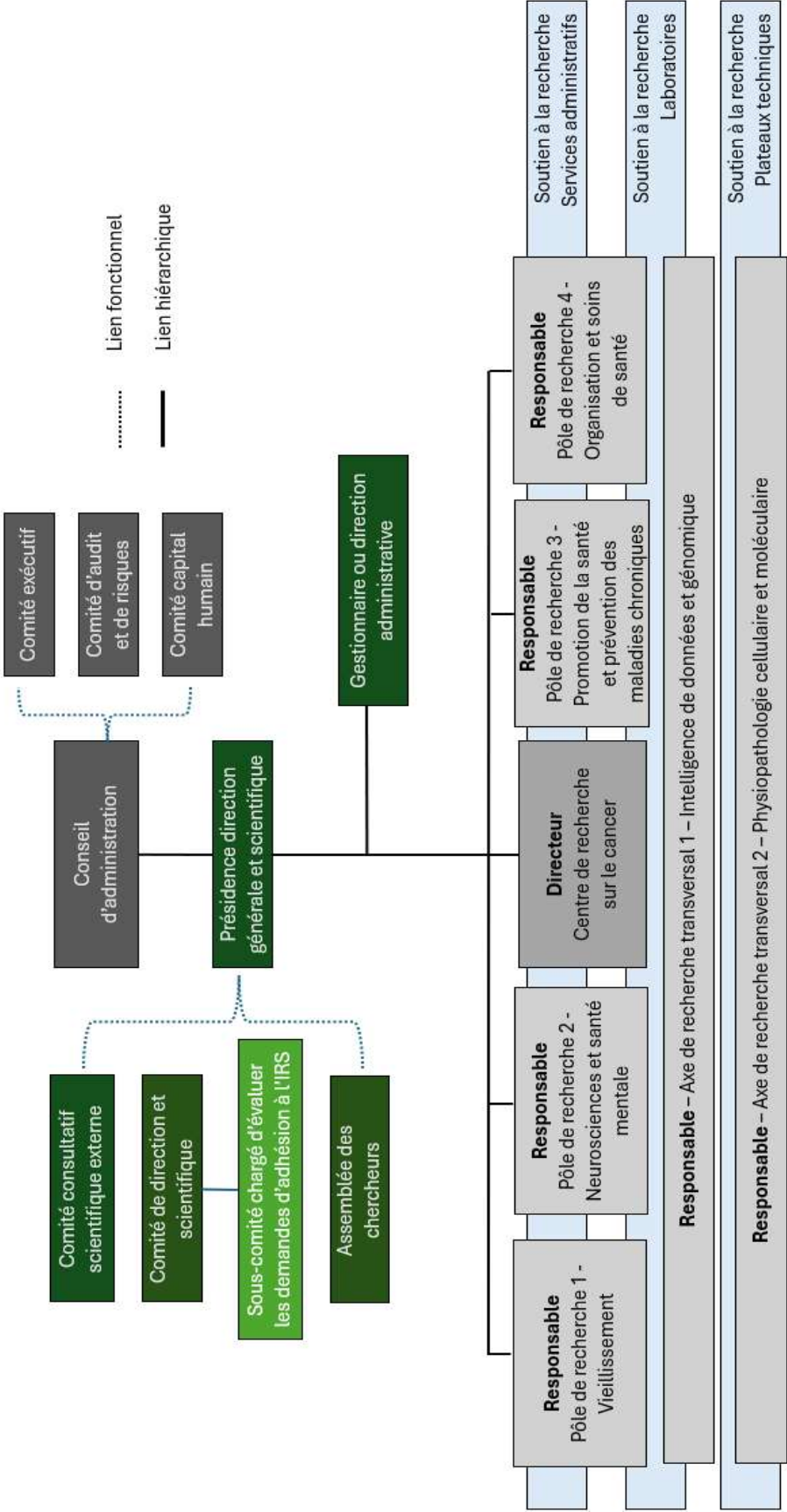
La gouvernance opérationnelle, quant à elle, se compose du comité de la direction de la recherche, des plateformes, du soutien et services, et de l'assemblée des chercheurs et chercheurs et cliniciens-chercheurs et cliniciens-chercheurs membres.

Tel que décrit dans la section 2.1, le statut des règlements généraux de l'IARC ont été modifié pour que le mandat de l'IRS s'étend à d'autres domaines de recherche en santé. De plus, la composition du conseil d'administration est adaptée pour que les compétences requises par les membres répondent aux besoins en termes d'expertises pour la mise en place et le développement de l'IRS. Cependant, certains membres clés actuels de l'IARC seront maintenus en poste pour assurer une continuité et une stabilité institutionnelle. La modification du statut des règlements est une étape qui a été initiée et préparée par le CA de l'IARC en prévision du lancement du projet de l'IRS et sera actionné à la suite de son approbation finale.

Une entente tripartite rédigée entre l'IARC (entité légale), l'Université de Moncton et le Réseau de santé Vitalité établie leurs responsabilités respectives et les mécanismes assurant le maillage et la collaboration au sein de L'IRS des parties prenantes (l'UM, le RSV et l'IARC (entité légale) et les milieux d'interventions une fois exécutée. **(Annexe 1)**

Le conseil d'administration se compose de 11 administratrices et administrateurs et d'une présidence direction générale et scientifique.

Figure1. Structure de gouvernance



4.1. Rôles et description de la gouvernance stratégique

Rôle	Composition	Description des fonctions
Conseil d'administration (CA)	11 administratrices et administrateurs incluant une représentante ou représentant de l'UM et du RSV en s'assurant de couvrir l'ensemble des compétences recherchées. Mandat de 3 ans renouvelable jusqu'à trois fois à l'exception des représentantes ou représentants de l'UM et du RSV. Inclue la présidente ou le président directeur général et scientifique comme membre d'office sans droit de vote	• Nomme la présidence ou la direction générale et scientifique • Nomine les membres du conseil d'administration sous recommandation du comité exécutif (en l'absence d'un comité de gouvernance). • Assure la supervision stratégique et opérationnelle et approuve le budget et les états financiers • Evalue chaque année les performances de l'IRS et de la présidente ou le directeur général et scientifique par rapport aux objectifs stratégiques • Approuve la planification des ressources humaines et le plan stratégique pour l'optimisation des espaces de recherche, du soutien et des services soumis par la présidente ou le directeur général et scientifique • 3 rencontres par année (quadrimestrielles)
Comité exécutif	Président du CA, Vice-président, Secrétaire et trésorier	• Le comité exécutif a l'autorité et exerce tous les pouvoirs du CA pour l'administration courante des affaires de la corporation, à l'exception des pouvoirs qui, en vertu de la loi, doivent être exercés par le CA ainsi que ceux que le CA peut se réserver expressément.
Comité d'audit et de risques	Au moins 4 personnes, dont un représentant des secteurs privés et/ou gouvernementaux avec compétences en gestion financière et un représentant des secteurs privés et/ou gouvernementaux avec compétences légales	• Relève du CA et l'aide à assurer la qualité des contrôles internes, de la gestion des risques, ainsi que la conformité aux lois et règlements applicables • Veille à ce que les finances opérationnelles suivent des pratiques de gestion saine et prudente • Recommande l'approbation du budget • Recommande l'approbation des états financiers annuels • 3 rencontres par année (quadrimestrielles)

Comité du capital humain	Au moins 3 personnes, dont un représentant des secteurs privés et/ou gouvernementaux avec compétences en ressources humaines et développement des talents	• Relève du CA et l’aide à s’acquitter de ses fonctions de surveillance en matière de leadership et de planification de la relève, en matière de rémunération et bénéfices, et en matière de stratégies de capital humain en tenant compte des principes d’équité, de diversité et d’inclusion (EDI)
Présidence direction générale et scientifique (Profil de poste et processus de sélection Annexe 2)	Responsable pour la direction des opérations, préside le comité de direction et scientifique de l’assemblée des membres et responsable pour le développement des partenariats	• Relève du CA • Assure la direction exécutive de l’IRS • Gère les fonctions opérationnelles quotidiennes en collaboration avec les partenaires • Assure la planification des ressources humaines et du plan stratégique pour l’optimisation des espaces de recherche, de soutien et des services • Mandat de 5 ans, renouvelable une fois

4.2. Rôles et description de la gouvernance opérationnelle

Rôle	Composition	Description des fonctions
Comité de direction et scientifique	Présidence direction générale et scientifique, Directeur du centre de recherche sur le cancer, les 4 responsables des pôles de recherche et les 2 responsables des axes transversaux. Mandat de 5 ans renouvelable une fois.	• Responsable du plan de recherche et du budget annuel incluant les pôles et axes de recherche • Documente les risques opérationnels et problèmes liés à la recherche • Responsable des rapports trimestriels du service de recherche • Gère et soumet les demandes de soutien et de services et de personnel de recherche • Élabore des propositions pour les espaces de recherches, de soutien et des services • A pour mandat de cultiver la recherche en encourageant l'innovation, l'apprentissage et la collaboration entre les membres et en incluant les utilisateurs de connaissances • Rencontres mensuelles

Comité consultatif scientifique externe	Présidence direction générale et scientifique, trois chercheurs ou chercheurs dont au moins une clinicienne chercheure ou clinicien chercheur de calibre national ou international	• Fournit des conseils sur l'orientation de la stratégie de recherche de l'IRS et des recommandations pour améliorer l'efficacité et la performance de recherche des membres • Facilite la prise de décision sur les choix des pôles et axes de recherche • Facilite les contacts et l'accès à l'expertise en matière de recherche à l'extérieur de l'IRS • Une rencontre annuelle
Gestionnaire ou direction administrative	Directeur des opérations et responsables des services de support à la recherche	• Supporte la présidente ou le président directeur général et scientifique pour la mise en place de l'IRS et des processus de soutien nécessaires pour gérer, exécuter et contrôler efficacement l'exécution de la stratégie de recherche • Supporte l'élaboration des propositions pour les espaces de recherches, le soutien et les services (améliorations opérationnelles et ajout de services) • Responsable de la coordination des opérations de recherche, de soutien et des services pour l'ensemble des pôles et axes de recherche en collaboration avec les responsables des pôles et les partenaires en collaboration avec le Vice-rectorat adjoint à la recherche de l'UM • Responsable de la gestion des contrats opérationnels, et ceux de recherche en collaboration avec le Bureau de soutien à l'innovation de l'UM • Veille à la gestion financière administrative et des projets de recherche en collaboration avec le service des finances de l'UM • Rédige les rapports annuels internes basés sur les exigences des bailleurs de fonds et agences subventionnaires et des entreprises privées • Contribue à la rédaction de rapports financiers de recherche à l'intention des organismes de financement en collaboration avec les services des finances de l'UM

Directeur d'un centre de recherche	Le Directeur d'un centre de recherche est nommé par le CA à la suite de la recommandation faite au comité exécutif par la présidente ou le président directeur général et scientifique	- Assure la direction générale et coordonne les activités de recherche du Centre - Responsable de la mise en œuvre et le suivi du plan stratégique du Centre - Assure le rayonnement et le bon fonctionnement du Centre en fonction de la vision et mission de l'IRS - Mandat de 3 ans, renouvelable deux fois.
Responsables des pôles et axes de recherche	Les responsables des pôles et axes de recherche sont nommés par le CA à la suite de la recommandation faite au comité exécutif par la présidente ou le président directeur général et	- Déploie la programmation de recherche élaborée de façon collaborative - Assure l'intégrité scientifique de la programmation et stimule le développement de la recherche selon les objectifs de son pôle ou axe et en lien avec la vision et mission de l'IRS - Appuie le recrutement dans son pôle ou axe - Mandat de 3 ans, renouvelable deux fois.

4.3. Rôles et description des membres¹

Rôle	Composition	Description des fonctions
Membres de l'IRS	Chercheure et chercheur	- Initie ses propres projets de recherche et contribue à la portée stratégique de la mission de l'IRS (i.e., activités de recherche en lien avec les pôles et axes de recherche) - Détient ou codétient du financement ou a soumis ou va soumettre (nouveau membre) une demande de financement de recherche auprès d'organismes externes et arbitré par des pairs. - Publie en tant qu'investigateur principal ou co-investigateur

¹ La responsabilité d'évaluer les demandes pour devenir membre de l'IRS relèvera d'un sous-comité du comité de direction et scientifique. Ce sous-comité sera présidé par la présidence direction générale et scientifique et quatre (4) autres membres dont au moins une clinicienne-chercheure ou clinicien -chercheur.

		- Reconnaît l’affiliation à l’IRS dans ses présentations, publications et propositions de demandes de subvention et contrats de recherche - Agit comme ressource experte pour la recherche en santé - Agit comme un ambassadeur pour l’IRS - Montre un esprit de mentorat positif aux personnes étudiantes post-doctorantes - Supervise, co-supervise et ou collabore à la supervision des personnes étudiants/stagiaires postdoctorantes
	Clinicienne chercheure et clinicien chercheur	- Initie ses propres projets et ou collabore à des projets de recherche qui contribue à la portée stratégique de la mission de l’IRS (i.e., activités de recherche en lien avec les pôles et axes de recherche). - Détient ou codétient du financement ou a soumis ou va soumettre (nouveau membre) une demande de financement de recherche auprès d’organismes externes et arbitré par des pairs et ou un contrat de recherche clinique. - Publie en tant qu’investigateur principal ou co-investigateur - Reconnaît l’affiliation à l’IRS dans ses présentations, publications - Supervise, co-supervise ou collabore à la supervision des personnes étudiantes/stagiaires postdoctorantes
	Chercheure et chercheur affilié	- Co-supervise ou collabore sur des projets de recherche d’un membre (au moins un projet de recherche en lien avec les pôles ou axes de recherche de l’IRS) - Publie en tant qu’investigateur principal ou co-investigateur
	Professionnelle et professionnel/Administratrice et administrateur de recherche	Participe activement à titre d’utilisateur des connaissances au sein d’une équipe de recherche ou supporte un membre dans ses travaux de recherche ou participe à des activités de recherche (incluant des essais cliniques)

Assemblée des membres	Membre étudiant	- Être inscrit dans un programme de premier, deuxième, ou troisième cycle, ou être stagiaire postdoctoral - Supporte un membre dans ses travaux de recherche ou participe à des activités de recherche dans le système de santé
	Autres membres affiliés	Ne fait pas partie du milieu de la recherche, mais participe aux activités de l'IRS, y compris la mobilisation et l'application des connaissances, soit à titre consultatif ou par participation active (ex. donateurs)
	Présidence direction générale et scientifique, Chercheurs et chercheurs, Cliniciens chercheurs, et 2 représentants des membres étudiants	- Réunit les membres réguliers et représentants des membres étudiants pour échanger sur les enjeux de recherche, les questions de programmation scientifique et d'organisation administrative sur les pôles et axes de recherche, ainsi que sur le développement de l'IRS. - Émet des recommandations au Comité de direction scientifique au besoin. - Quatre rencontres (trimestrielles)

4.4. Compétences des membres du CA

	Administrateur	Association	Compétences
1	Vice-recteur adjoint à la recherche ou une représentante ou un représentant désigné par l'UM	Université	
2	Vice-président performance mission universitaire et stratégies ou une représentante ou un représentant désigné par le RSV	Vitalité	
	Une représentante ou un représentant des secteurs privés et / ou gouvernemental respectant la définition des compétences spécifiques recherchés	Externe	Éducation et formation
4	Une représentante ou un représentant des secteurs privés et / ou gouvernemental respectant la définition des compétences spécifiques recherchés	Externe	Gestion financière
5	Une représentante ou un représentant des secteurs privés et / ou gouvernemental respectant la définition des compétences spécifiques recherchées	Externe	Innovation et entrepreneuriat
6	Une représentante ou un représentant des secteurs privés et / ou gouvernemental respectant la définition des compétences spécifiques recherchées	Externe	Ressources humaines et développement des talents
7	Une représentante ou un représentant des secteurs privés et / ou gouvernemental respectant la définition des compétences spécifiques recherchées	Externe	Marketing, communication et philanthropie

8	Une représentante ou un représentant des secteurs privés et / ou gouvernemental respectant la définition des compétences spécifiques recherchées	Externe	Compétences légales
9	Une chercheure ou un chercheur académique désigné par l'assemblée des membres	IRS	
10	Une clinicienne-chercheure ou un clinicien-chercheur désigné par l'assemblée des membres	IRS	
11	Un patient	Externe	

5. Axes de recherche

Le 8 février 2023, un processus de consultation a eu lieu au CFMNB, pour identifier les pôles et axes potentiels de recherche de l’IRS. Plusieurs chercheures et chercheurs et cliniciennes-chercheurs et cliniciens-chercheurs en provenance de l'UM, du RSV, de l'IARC, du CMPNB, du CFMNB et des partenaires ayant un intérêt pour le nouvel IRS ont participé à un forum de discussion et ont répondu au sondage de rétroaction. Les informations recueillies ont permis au comité central du projet de finaliser les pôles et les axes de recherche, ainsi que la structure de gouvernance. D’autres rencontres et discussions antérieures ont également eu lieu.

Au total 46 personnes ont participé au forum de discussion et 24 formulaires de rétroaction ont été recueillie.

Il ressort des discussions qu’il est nécessaire d’améliorer l’efficience des fonctions administratives facilitatrices de la recherche, notamment en ce qui concerne les données, les ressources humaines et la rédaction scientifique. Toutefois, afin de répondre aux enjeux identifiés, une évolution de l’offre de services est suggérée par les participantes et participants.

Schéma 1 : Pourcentage de participants selon les pôles de recherche



Source : Profil des participants, Résultats- forum de discussion 2023, p.1.

Le 11 juillet 2023 une séance de travail de trois (3) heures a été organisée à l’UM, mobilisant des personnes impliquées dans le secteur de la recherche en santé et des représentantes et représentants des parties prenantes institutionnel dans le but d'établir et réviser les fonctions de l’IRS.

À la suite de cette séance, des exigences et des définitions des statuts des membres chercheurs de l’Institut de recherche en santé (IRS) ont été proposées. Le statut de chercheur et chercheur de l’IRS précise l’apport scientifique attendu par l’Institut de recherche en santé. Ce dernier définit quatre (4) statuts : Régulier, clinicienne chercheur et clinicien chercheur, affilié et professionnel. Le membre chercheur est affilié à un pôle de recherche de l’IRS et peut également être rattaché à un axe secondaire de recherche. **(Annexe 3)**

Aussi, lors de cette séance, 3 thématiques ont été débattues :

- 1. Pôles et axes prioritaires de recherche ;
- 2. L’intégration et l'organisation du soutien et des services ;
- 3. La gouvernance : la direction générale et scientifique de l'IRS.

Profil des participantes et participants (n = 132)

116 Chercheurs et chercheurs
6 Cliniciennes -chercheurs et cliniciens-chercheurs
10 Cliniciens collaborateurs
96 des 132 chercheurs et chercheurs et cliniciennes-chercheurs et cliniciens-chercheurs actifs (73%) s’inscrivent dans les pôles et axes de recherche présentés dans le tableau ci-dessous.

Pôles/axes	Nom de la personne responsable, si applicable	Affiliation universitaire, si applicable
Centre de recherche sur le cancer	Dr. Stephen Lewis	Université de Moncton – Professeur associé (en processus de renouvellement)
Vieillessement	À déterminer	
Neurosciences et santé mentale	À déterminer	
Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques	À déterminer	
Système de soins de santé	À déterminer	
(Axe 1) Intelligence de données et génomique	À déterminer	
(Axe 2) Physiopathologie cellulaire et moléculaire	À déterminer	

6.Infrastructure, soutien et les services

6.1. Établissements physiques constituant l’IRS

L’infrastructure de l’IRS se déploie sur les sites suivants :

Nom de l’établissement	Adresse physique
Université de Moncton : campus d’Edmundston, campus de Moncton et campus de Shippagan	18, avenue Antonine-Maillet, Moncton NB E1A 3E9
Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick	27 rue Providence, Moncton, NB E1C 8X3
Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick	50 rue de la Francophonie, Moncton, NB E1A 7R1
Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L Dumont	330 Avenue Université, Moncton, NB E1C 2Z3
Réseau de santé Vitalité	275 rue Main, Suite 600, Bathurst NB E2A 1A9
Institut atlantique de recherche sur le cancer	35 rue Providence, Moncton, NB E1C 8X3

6.2. Services administratifs

Services de soutien		UM	RSV	IRS	CFMNB	Fondation CHU Dumont	Leadership
Accès aux bibliothèques Conseil en développement de subvention Création de subvention interne		☒	☒				
		☒		☒			
	Appui à la préparation de demandes de financement Appui à l’EDI	☒	☒				
Conseil en recrutement, rétention et gestion des ressources humaines Encadrement d’étudiants et stagiaires		☒		☒			
		☒			☒		
	Finances opérationnelles	☒		☒			
Finance de recherche Marketing et communication		☒					
		☒		☒	☒		
	Révision de contrats opérationnels	☒	☒	☒			
Soutien aux partenariats de recherche et d’innovation Révision de contrats de recherche		☒					
		☒					
	Conseil au développement philanthropique	☒		☒		☒	
Support à la recherche organisationnelle			☒				

6.3. Laboratoires

Centre de médecine de précision du Nouveau- Brunswick (IRS)
Gestion de laboratoire et biosécurité (IRS)

6.4. Plateaux techniques

Plateaux techniques	UM	RSV	IRS
Animalerie	☒		
Séquençage de nouvelle génération	☒	☒	☒
Spectrométrie de masse	☒		☒
Essais cliniques		☒	
Engagement des patients		☒	
Biobanque		☒	
Bases de données : Appui statistique Lien NBIRDT + StatCan	☒	☒	☒
Bioinformatique		☒	☒

6.5. Ressources humaines

Afin de supporter l’IRS et amplifier l’offre de services, plusieurs postes clés sont requis sur le court et long terme (3 ans). Ces postes sont répertoriés et classés ci-dessous selon qu’il s’agit d’un nouveau poste ou d’un redéploiement de ressources d’une position existante. Le partenaire identifié entre parenthèses assurera l’intégration du poste à l’intérieur d’un département, mais la ressource sera dédiée aux activités de l’IRS. Cette intégration dans des départements existants permettra à la personne de bénéficier du soutien de toutes les ressources supplémentaires départementales pour répondre aux exigences du poste.

A- Postes clés existants

1. Directeur de recherche du Centre de recherche sur le cancer (IRS)
2. Responsable des plateaux techniques (IRS)
3. Responsable de la recherche organisationnelle (RSV)
4. Coordonnatrice administrative (IRS)
5. Gestionnaires de plateaux techniques (UM, RSV, IRS)

- 6. Agent d’innovation (UM – BSI)
- 7. Agent marketing et communication (CFMNB ou à bonifier)

B- **Ajout de fonctions aux postes existants**

- 1. Agent financier (UM – services des finances) – selon les besoins à court-terme
- 2. Agent des ressources humaines (UM – services des ressources humaines) -selon les besoins à moyen terme

C- **Nouveaux postes**

- 1. Présidence direction générale et scientifique (IRS) – annonce du poste à paraître bientôt
- 2. Agent statistique (IRS/UM) – selon les besoins à moyen ou long terme
- 3. Conseiller ou conseiller à la recherche – Développement des demandes de subventions (UM - FESR) – recrutement en cours

7. **Plan financier (Annexe 4)**

7.1 **Budget opérationnel anticipé**

Veuillez se référer à l'Annexe 4 pour le budget détaillé des années 1 à 3 des opérations de l'IRS.

Sommaire

Année 1 (Année de lancement – 2024-2025)

Un budget équilibré ne demande pas de financement additionnel s'il n'y a pas d'ajout de service. Une enveloppe est déjà sécurisée pour le support à la Présidence-direction générale et scientifique. Un financement additionnel de \$1 430 261 serait souhaité pour ajouter des ressources pour le développement de l'image de marque de l'IRS, pour l'ajout de services, et pour le développement de programmes de bourses aux chercheurs.

Année 2 et 3 (2026-2028)

Un financement annuel récurrent de **\$ 2 039 382,82** (doit être ajusté annuellement pour l'inflation - salaires) est requis avec ajout de services et bourses à un niveau minimal souhaité. Ceci comprend l'enveloppe de \$1M de la province qui doit être renouvelée ainsi qu'une enveloppe de soutien à l'infrastructure CMPNB de \$739 500. L'ajout de services et bourses dépendra du financement disponible.

Un financement annuel récurrent de **\$ 2 662 428,82** (doit être ajusté annuellement pour l'inflation - salaires) est souhaité.

Tableau 10. Budget de support opérationnel actuel à la recherche en santé	
Partenaires	Montant
UM	\$12 256 778,00
RSV	\$ 3 005 213,16
IARC	\$ 1 907 333,04
CMPNB	\$ 725 000,00
CFMNB	\$ 1 014 156,00
Total	\$ 18 908 480,20

Tableau 11. Services à développer et à amplifier (Correspond principalement à des salaires)	Budget	Commentaires
Développement de la capacité de recherche (PDG/DS)	\$ 232 300,00	Pourrait provenir des montants de l'IARC pour PDG
Service aux subventions	\$ 92 000,00	À court terme
Service statistique	\$ 115 000,00	À moyen-long terme
Service des ressources humaines de la recherche	\$ 80 500,00	À moyen terme
Communications et Marketing	\$ 73 000,00	À moyen terme (pourrait avoir recours à une firme externe au court terme)
Comptabilité financière	\$ 80 500,00	À court-moyen terme
Responsable scientifique - Bioinformatique	\$ -	Comblé par un partenariat avec le RSV
Animalerie (à développer selon les besoins)	\$ -	
TOTAL	\$ 673 300,00	

Tableau 12. Besoins de financement opérationnel additionnel souhaité (GNB, philanthropie, autres stratégies, etc.)		Commentaires
Nouveaux Services	\$ 673 300,00	Total Tableau 11

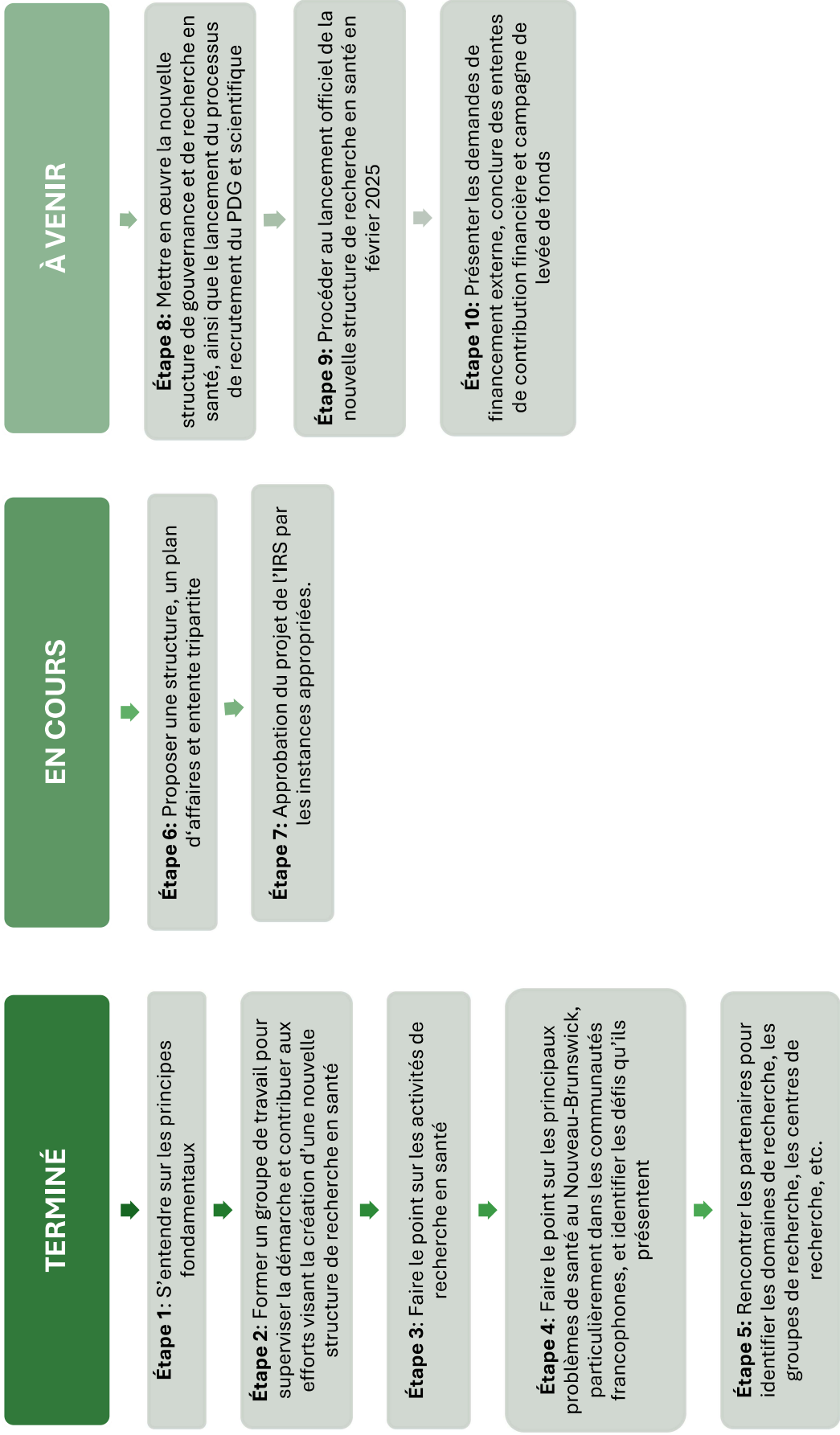
Opérations centrales de l’IRS	\$ 1 000 000,00	Continuité du support Vitalité/GNB
Centre de recherche sur le cancer	\$ 229 735,00	Salaire de 2 chercheurs
Support au services institutionnels	\$ 150 000,00	
CMPNB	\$ 754 000,00	Dépenses reliées au bâtiment – renouvellement GNB
Fonds de subventions et bourses internes	\$ 675 000,00	Chiffre à déterminer-Bourses de recherche et autres
Lancement IRS (année 1)	\$ 100 000,00	Site web, marketing, événements, etc.
TOTAL ANNÉE LANCEMENT	\$ 3 582 035,00	

Tableau 13. Contribution opérationnelle probable à l’IRS			Source	Commentaires
UM		\$ 12 359 783,00	Prov/Scol/Autres	
RSV		\$ 2 423 436,00	GNB/Com	*Voir formule
IRS (équilibré)		\$ 4 648 885,00	Phil/Com	*Revenus opérations (Annexe 4)
CFMNB		\$ 862 033,00	GNB/SC	*Voir formule (85% des dépenses)
BUDGET OPÉRATIONNEL ANNUEL		\$ 20 294 137,00		

Tableau 14. Contribution des subventions de Recherche		*Financement par subvention, directement pour la recherche.		
UM			\$ 5 325 520,00	\$ 5 325 520,00
RSV / CFMNB			\$ 999 870,00	\$ 999 870,00
IARC			\$ 880 000,00	\$ 880 000,00
CFMNB				\$ 2 346 566,00
Total (sans CFMNB)			\$ 6 325 390,00	\$ 8 674 956,00

8. Plan de Mise en Œuvre

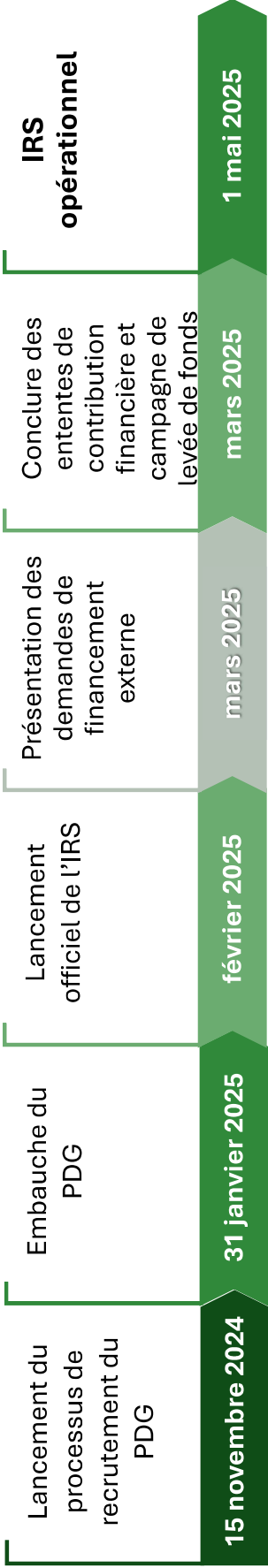
8.1. Principales étapes



Étapes en cours



Étapes à venir



9. Suivi et Évaluation

L'évaluation de l'IRS est cruciale pour garantir la qualité, l'efficacité et la pertinence des recherches menées. La réalisation d'une évaluation externe au 5 ans et le recours à des outils d'évaluation jouent un rôle fondamental en fournissant des données quantitatives et qualitatives lui permettent d'améliorer en continu les processus de recherche. Les principaux outils d'évaluation incluent des indicateurs de réalisation, les audits internes et externes, les revues par les pairs, les systèmes de gestion de la qualité et une visite annuelle du comité consultatif scientifique externe.

9.1 Exemples d’indicateurs de réussite

- Augmenter le nombre de chercheurs et chercheurs et cliniciens-chercheurs et cliniciens-chercheurs
- Augmenter le volume et l'intensité du financement externe de recherche;
- Augmenter le nombre de publications scientifiques;
- Augmenter le nombre de brevets obtenus;
- Augmenter le nombre de conférences et de séminaires organisés;
- Augmenter le nombre de partenariats académiques et industriels;
- Augmenter le nombre d'étudiants et de stagiaires postdoctorants;
- Augmenter le nombre de prix et distinction

9.2 Processus d’évaluation (à compléter)

Les audits assurent la conformité aux normes et aux réglementations, les revues par les pairs apportent une évaluation critique et impartiale des projets de recherche favorisant l'innovation et la rigueur scientifique, enfin le système de gestion de la qualité permet de structurer et de systématiser les meilleures pratiques sectorielles pour garantir l'amélioration continue.

10. Conclusion

Le lancement de l’IRS va permettre d'améliorer la qualité des soins de santé et de faciliter l'accès aux utilisateurs de connaissance aux dernières innovations médicales. De plus, il générera des emplois hautement qualifiés et attirera des bailleurs de fonds privés et publics, renforçant ainsi l'économie locale, provinciale et nationale. L'IRS contribuera à la formation des jeunes chercheurs, enrichissant ainsi les programmes académiques. Il permettra également de mieux comprendre les problèmes de santé spécifiques au Nouveau-Brunswick, particulièrement de la communauté francophone et de développer des solutions adaptées. En soutenant la recherche en santé, le Nouveau-Brunswick pourra se positionner comme un leader dans le domaine, renforçant sa compétitivité à l'échelle nationale et internationale et favorisant des partenariats. Enfin, les avancées en recherche amélioreront le bien-être et la qualité de vie de la communauté néo-brunswickoise.

Annexes

[Annexe 1. 2024-10-11_Accord tripartite relatif à l'Institut de recherche en santé](#)

[Annexe 2. DP_Présidence_DG_scientifique_IRS_20240918](#)

[Annexe 3. Exigences Membres IRS_FL 20241022_V2](#)

[Annexe 4. Copie de Budget préliminaire IRS - V7 ébauche](#)

CONCOURS

Présidence et direction générale et scientifique de l'Institut Atlantique de Recherche en Santé (IARS)

Conseil d'administration de l'Institut Atlantique de Recherche en Santé

(Poste temporaire de 5 ans avec possibilité de renouvellement)

Sous l'égide du conseil d'administration de l'Institut Atlantique de Recherche en Santé (IARS/IRS), la présidence et direction générale, tant sur le plan scientifique que stratégique, a démontré un véritable leadership dans le domaine de la recherche en santé. Cette approche privilégie la participation active des membres de l'équipe, visant à maximiser la production de connaissances novatrices en santé et à en assurer les retombées pour les utilisateurs tels que les patients, les aidants, les médecins, les professionnels de la santé, ainsi que les administrateurs et décideurs, etc.). Ce processus s'inscrit particulièrement dans le cadre du système de santé et des communautés qu'il dessert.

La personne en poste assure la direction, la gestion et la mise en œuvre de la programmation scientifique de l'IRS en accord avec son conseil d'administration (CA) et ses orientations stratégiques.

Elle fournit une expertise corporative alignée avec la législation, les engagements contractuels, les politiques, la mission, la vision et les valeurs de l'IRS.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI :

La personne titulaire de ce poste joue un rôle essentiel dans le développement et l'implantation des grandes orientations de recherche en santé, qui découlent de son plan stratégique. En orientant les activités selon les axes stratégiques retenus, elle garantit une cohérence et une pertinence dans les projets entrepris. Parallèlement, elle met en place un programme d'encadrement et de mentorat pour les jeunes personnes chercheuses et les personnes cliniciennes chercheuses membres de l'IRS en collaboration avec les organismes partenaires.

De plus, la direction assure la présidence du comité de direction de la recherche ainsi que du comité consultatif scientifique, renforçant ainsi la gouvernance et l'expertise au sein de l'institut. Enfin, elle s'investit dans le rayonnement de l'Institut de Recherche en Santé (IRS), visant à accroître sa visibilité et son impact dans le domaine de la recherche en santé, et ce tant à l'échelle nationale qu'internationale.

RESPONSABILITÉS :

Programmation scientifique :

- Assurer la mise en place et le respect de la programmation scientifique de l'IRS.
- Promouvoir la consolidation et la formation d'équipes de recherche en fonction de la programmation scientifique de l'IRS.
- Favoriser le développement des axes de recherche par un recrutement ciblé de personnes chercheuses et de personnes cliniciennes-chercheuses seniors et juniors de haut niveau.
- Repérer ou créer des opportunités de financement et susciter des initiatives de demandes de financement des membres.
- Promouvoir et développer des partenariats stratégiques, dynamiques et productifs.
- Veiller au respect des règles d'éthiques en matière de recherche.
- Soutenir les membres dans la réalisation de leurs projets de recherche, en veillant à ce qu'ils soient menés à bien dans les délais impartis et conformément aux financements accordés.
- Favoriser le développement d'activités de recherche transdisciplinaires et la collaboration interinstitutionnelle, en particulier avec les organisations partenaires de l'IRS.
- S'assurer que les stratégies de valorisation des résultats de la recherche respectent les orientations organisationnelles des partenaires de l'IRS.

Activités administratives et encadrement

- Élaborer et exécuter le plan stratégique et le plan d'affaires assurant la pérennité de l'IRS.
- Assurer le développement, la supervision et une saine gestion des ressources physiques, humaines et financières.

- Augmenter la capacité de l'organisation à innover en faisant appel, entre autres, à des partenariats.
- Collaborer et composer avec les services communs offerts par les partenaires.
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des procédures opérationnelles pour assurer un fonctionnement efficace des opérations de l'IRS.
- Développer et diriger, en collaboration avec ses partenaires, un programme de mentorat pour les jeunes personnes chercheuses et les personnes cliniciennes-chercheuses.
- Développer un processus de révision interne par les pairs pour les demandes de subventions et les publications scientifiques.
- Garantir un suivi rigoureux et un contrôle des subventions individuelles, en conformité avec les modalités de l'organisme subventionnaire, tout en veillant à une utilisation optimale des fonds.
- Développer et mettre en œuvre des activités scientifiques multidisciplinaires et intersectorielles (ex. club de lecture, conférences, etc.) au sein de l'IRS.

Rayonnement de l'organisation

- Contribuer au rayonnement de l'IRS en représentant l'organisation et ses intérêts auprès d'organismes, d'associations et/ou de comités dans le domaine de la recherche, ainsi qu'auprès des collectivités (locales, provinciales, nationales et internationales).
- Stimuler et favoriser la collaboration interdisciplinaire et/ou interinstitutionnelle en particulier à l'intérieur de l'IRS, du Réseau de santé Vitalité, de l'Université de Moncton et du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick.
- Siéger sur divers comités scientifiques et assurer la représentation de l'IRS lors de conférences et colloques scientifiques et professionnels.
- Maintenir des relations solides avec les collaborateurs externes et s'efforcer de créer de nouvelles collaborations, que ce soit avec la communauté, les donateurs, les partenaires actuels et potentiels, ainsi qu'avec les instances gouvernementales à tous les niveaux et d'autres intervenants susceptibles de contribuer au développement de l'IRS.

Gouvernance

- Soutenir le conseil d'administration (CA) de l'IRS dans l'établissement des orientations stratégiques, élaborer les plans d'action et en assurer leur mise en œuvre.
- Informer le conseil d'administration des activités de l'IRS.
- Faire rapport au conseil d'administration de l'IRS sur sa gestion, la mise œuvre des décisions et sur tout autre sujet relatif à la poursuite de la mission de l'IRS.
- Assurer une saine gestion des finances incluant les budgets et les états financiers annuels.

EXIGENCES :

Éducation et expériences

- Détenir un doctorat (PhD.) dans une discipline pertinente (ex. médecine, sciences de la santé, sciences ou sciences sociales), ou détenir un diplôme en médecine (M.D.) reconnu par le Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau -Brunswick.
- Posséder un dossier solide de contributions significatives en recherche, incluant des publications scientifiques et l'obtention de subventions de recherche d'agences nationales et autres, témoignant d'une excellente productivité dans le domaine.
- Posséder un minimum de dix (10) années d'expérience de leadership auprès d'une équipe de recherche ou d'un département hospitalier et/ou universitaire.
- Posséder un réseau national ou international qui influencera positivement la réputation et la performance de l'IRS.

Connaissances techniques

- Démontrer une compréhension des enjeux en matière de recherche en santé dans un contexte hospitalier, universitaire, et communautaire.
- Comprendre le rôle du leader au sein de la structure de gouvernance d'une organisation à but non lucratif.
- Maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Aptitudes et savoir-faire

- Esprit d'entrepreneur et visionnaire, avec la capacité de planifier l'avenir tant du point de vue stratégique que tactique.
- Excellent communicateur, attentif aux besoins et aux idées de ses collaborateurs.



- Excellentes compétences en analyse, en jugement, en résolution de problèmes et en prise de décisions.
- Capacité à s’adapter à un environnement complexe, multidisciplinaire, intersectoriel et en constante évolution.
- Leadership participatif et mobilisateur, favorisant l’engagement et la collaboration.
- Aptitude à établir et maintenir des partenariats novateurs et productifs.
- Capacité à promouvoir le transfert des connaissances et à assurer l'application des résultats de recherche en collaboration avec les utilisateurs de ces connaissances.
- Pratiques de gestion exemplaires, favorisant un climat de travail bienveillant, stimulant, inclusif et productif, en cohérence avec les valeurs de l’IRS.
- Capacité à crée des opportunités pour mobiliser son équipe et ses partenaires autour d’objectifs communs, afin d’assurer le succès collectif.
- Veille à l’interprétation des politiques publiques et législatives ayant un impact sur l’IRS et la recherche en santé.
- Excellente éthique de travail.

DURÉE DU MANDAT :	5 ans, renouvelable une fois.
TRAITEMENT ANNUEL :	Le salaire sera calculé en fonction des compétences et expériences
DATE D’ENTRÉE EN FONCTION :	Dès que possible
DATE DE FERMETURE :	octobre 2024

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de nous faire parvenir **un curriculum vitae et une lettre de motivation en français, ainsi qu’une lettre de présentation expliquant sa vision de l’IRS** au plus tard à la date de fermeture en citant le numéro de référence.

L’Université de Moncton souscrit à l’équité en matière d’emploi et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femme et homme et non-genré, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences relatives à l’immigration au Canada, ce concours s’adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu’aux personnes ayant obtenu le droit d’établissement au Canada.

Exigences et définition des statuts des membres chercheurs de l’Institut de recherche en santé (IRS)

Le statut de chercheur de l’IRS précise l’apport scientifique attendu par l’Institut de recherche en santé. L’Institut définit six (6) statuts : Régulier, clinicien, affilié, professionnel, personne étudiante et autre membre affilié. La chercheure et le chercheur sont affiliés à un pôle de recherche de l’Institut de recherche en santé et peuvent être également affiliés à un axe secondaire de recherche.

CATÉGORIE	Chercheure et chercheur	Clinicienne chercheure et clinicien chercheur	Chercheure et chercheur affilié	Professionnelle et professionnel/Administratrice et administrateur de recherche	Membre étudiant	Autres membres affiliés
EXIGENCES	Le membre chercheur régulier initie son propre projet et contribue à la portée stratégique de la mission de l'Institut. Il publie régulièrement en tant qu'investigateur principal. Son implication est significative à la réalisation de la programmation scientifique de l’Institut. Il consacre une part significative de ses activités de recherche à un champ d’activités lié aux axes et pôles de l’IRS. Le chercheur régulier contribue et participe aux activités de l'IRS et reconnait l’affiliation à l’IRS dans ses publications et présentations de projets. Il agit comme ressource experte pour la recherche en santé et demeure un ambassadeur pour l’IRS. Montrer un esprit de mentorat positif aux étudiants de l'IRS.	Le membre clinicien chercheur initie ses propres projets et contribue à la portée stratégique de la mission de l'Institut. Il publie régulièrement en tant qu'investigateur principal. Son implication est significative à la réalisation de la programmation scientifique de l’Institut. Il consacre une part significative de ses activités de recherche à un champ d’activités lié aux axes et pôles de l’IRS. Son implication est significative à la réalisation de la programmation scientifique.	Le membre chercheur affilié publie et reçoit du financement régulier pour mener des travaux de recherche en collaboration avec un chercheur membre régulier ou un chercheur membre clinicien. Le membre chercheur affilié collabore sur des projets de recherche d'un membre chercheur régulier ou clinicien chercheur et détient une collaboration et financement minimum avec l’IRS.	Participe à des activités de recherche (incluant des essais cliniques) dans le système de santé. Le membre chercheur professionnel/administrateur chercheur collabore et réalise des projets avec l’Institut de recherche en santé. Son implication est moins significative que le chercheur régulier et clinicien, mais il contribue activement aux activités liées aux axes et pôles de l’IRS.	Être inscrit dans un programme de premier, deuxième, ou troisième cycle, ou être stagiaire postdoctoral Supporte un membre dans ses travaux de recherche ou participe à des activités de recherche dans le système de santé	Ne fait pas partie du milieu de la recherche, mais participe aux activités de l’IRS, y compris la mobilisation et l’application des connaissances, soit à titre consultatif ou par participation active (ex. donateurs)
FORMATION	MD ou PhD ou formation équivalente	MD ou PhD ou formation équivalente	MD ou PhD, Pharm.D, IP ou détenir un diplôme de formation professionnelle en santé ou formation équivalente.	MD ou PhD, Pharm. D, IP (infirmière praticienne) ou formation équivalente		

** En raison des réalités des milieux cliniques et académiques de l’environnement externe de l’Institut de recherche en santé, les exigences concernant le statut des membres n’englobent pas les critères d’affiliation et le temps protégé à la recherche. Ces critères pourront faire l’objet d’une réflexion future, mais ne figurent pas dans les exigences immédiates dans une optique d’accroître l’engagement des parties prenantes lors de la création de l’IRS.

Exigences et définition des statuts des membres chercheurs de l’Institut de recherche en santé (IRS)

Le statut de chercheur de l’IRS précise l’apport scientifique attendu par l’Institut de recherche en santé. L’Institut définit six (6) statuts : Régulier, clinicien, affilié, professionnel, personne étudiante et autre membre affilié. La chercheure et le chercheur sont affiliés à un pôle de recherche de l’Institut de recherche en santé et peuvent être également affiliés à un axe secondaire de recherche.

CATÉGORIE	Chercheure et chercheur	Clinicienne chercheure et clinicien chercheur	Chercheure et chercheur affilié	Professionnelle et professionnel/Administratrice et administrateur de recherche	Membre étudiant	Autres membres affiliés
SUPERVISION	Avoir supervisé -ou co-supervisé au cours des trois dernières années la recherche des étudiants aux cycles supérieures, postdoctorales ou des stagiaires ou résidents.	Avoir supervisé -ou co-supervisé au cours des trois dernières années le recherche des étudiants aux cycles supérieures, postdoctorales ou des stagiaires ou résidents.				
PUBLICATIONS	Avoir publié 5 articles jugés de bonne qualité ¹ dans les cinq dernières années dans des revues arbitrées par les pairs, dont 2 à titre de premier, deuxième auteur ou d’auteur sénior.	Avoir publié 3 articles jugés de bonne qualité dans les trois dernières années dans des revues arbitrées par les pairs, dont 1 à titre de premier, deuxième auteur ou d’auteur sénior.	Avoir publié 1 article jugé de bonne qualité dans les trois dernières années dans des revues arbitrées par les pairs à titre de coauteur.	Avoir publié 2 articles jugés de bonne qualité dans les trois dernières années dans des revues arbitrées par les pairs, dont 1 à titre de premier, deuxième auteur ou d’auteur sénior.		
DURÉE	Les membres chercheurs réguliers sont nommés pour une période de cinq (5) ans.	Les membres chercheurs cliniciens sont nommés pour une période de cinq (5) ans.	Les membres chercheurs affiliés sont nommés pour une période de cinq (5) ans.	Les membres chercheurs professionnels sont nommés pour une période de cinq (5) ans.		
AVANTAGES	Pour atteindre ses objectifs, il bénéficie d’avantages tels que bureau, espaces suffisants pour accueillir son personnel et ses étudiants, ordinateur, soutien informatique, etc. Il a aussi accès à des services et des plateformes communes : gestion financière, gestion des ressources humaines, révision de contrats, aide à la valorisation, animalerie, biostatistiques, pour ne nommer que ceux-là.	Pour atteindre ses objectifs, il bénéficie d’avantages tels que bureau, espaces suffisants pour accueillir son personnel et ses étudiants, ordinateur, soutien informatique, etc. Il a aussi accès à des services et des plateformes communes : gestion financière, gestion des ressources humaines, révision de contrats, aide à la valorisation, animalerie, biostatistiques, pour ne nommer que ceux-là.	Le membre chercheur affilié ne se voit pas automatiquement attribuer des espaces pour lui-même, son personnel et ses étudiants, entre autres, mais pourrait en faire la demande. Les demandes seront examinées au cas par cas. Le chercheur affilié bénéficie des mêmes services et plateformes que le chercheur régulier.	Le membre chercheur professionnel de la santé ne se voit pas automatiquement attribuer des espaces pour lui-même, son personnel et ses étudiants, entre autres, mais pourrait en faire la demande. Les demandes seront examinées au cas par cas. Le chercheur professionnel de la santé bénéficie des mêmes services et plateformes que le chercheur régulier.		

¹ En respectant la Déclaration de San Francisco sur l’évaluation de la recherche (DORA)

** En raison des réalités des milieux cliniques et académiques de l’environnement externe de l’Institut de recherche en santé, les exigences concernant le statut des membres n’englobent pas les critères d’affiliation et le temps protégé à la recherche. Ces critères pourront faire l’objet d’une réflexion future, mais ne figurent pas dans les exigences immédiates dans une optique d’accroître l’engagement des parties prenantes lors de la création de l’IRS.